

2020

**CORRIGÉ**

CULTURE GÉNÉRALE

CONCOURS  
ECRICOME  
**PREPA**

VOIE ECONOMIQUE ET  
COMMERCIALE

TOUTES OPTIONS

## SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE .....	PAGE 2
CORRIGES .....	PAGE 4
RAPPORT .....	PAGE 10
BARÈME .....	PAGE 11

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE DE L'ÉPREUVE

- **ESPRIT GÉNÉRAL**

L'épreuve de dissertation de culture générale vise à évaluer chez les candidats les capacités de réflexion et d'argumentation, appuyées sur la lecture des grands textes, que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant de niveau Bac + 2. Elle s'inscrit ainsi dans l'esprit du programme officiel de culture générale des CPGE économiques et commerciales. Celui-ci caractérise en effet la dissertation comme un exercice permettant à l'étudiant de « montrer sa capacité à s'interroger, à conduire une pensée cohérente et à exploiter de manière pertinente ses lectures ». Il importe de rappeler qu'avant de constituer une épreuve de concours, la dissertation et son apprentissage visent, toujours selon les termes du programme officiel, à « former l'esprit à la réflexion autonome et éclairée ». C'est cette capacité de réflexion que l'épreuve du concours a pour fonction de mesurer, bien plus que de simples possibilités de mémorisation et de restitution.

- **SUJETS**

Le candidat traite sous forme de dissertation l'un des deux sujets au choix :

- Dans le thème : Le sujet, un énoncé bref, qui n'a pas nécessairement la forme d'une question, s'inscrit dans le champ général de réflexion déterminé par le thème annuel. Que le sujet soit dans le thème ne signifie pas que le thème soit le sujet ! En d'autres termes, une simple récitation de connaissances acquises sur le thème, non soucieuse du sujet proposé, ne saurait constituer une dissertation satisfaisante, quels que soient l'intérêt et le degré de maîtrise des connaissances mobilisées.

- Hors thème : Le sujet, qui a également la forme d'un énoncé bref, appartient aux champs les plus généraux de la réflexion, tels qu'ils sont présentés dans le programme (fixe) de première année. Ce sujet peut donner l'occasion à certains candidats de montrer leur originalité, à condition de disposer d'une culture préalable sur la question et d'avoir une capacité effective d'interrogation. Il ne doit surtout pas être considéré comme une planche de salut pour ceux qui n'ont pas travaillé le thème de deuxième année, et demande le niveau de culture générale attendu à l'issue de la première année.

- **PRINCIPES DE NOTATION**

Elle prend en considération les grands critères de la dissertation :

- l'aptitude à prendre en compte l'énoncé dans sa singularité, à comprendre le problème dans sa profondeur et à en saisir l'enjeu ;
- la capacité à ordonner ses idées de manière vivante et claire, en évitant une simple juxtaposition de remarques, un plan mécanique et passe-partout, et l'énumération de références ;
- l'aptitude à conduire une pensée personnelle, à exploiter ses lectures et à mobiliser ses connaissances en matière d'auteurs et de références, il n'y a pas de passage obligé : tous sont accueillis avec bienveillance, pourvu qu'ils soient l'objet d'une maîtrise et d'une appropriation personnelles ;
- la présentation matérielle de l'écrit, la qualité du style, la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

- **LE PROGRAMME**

Le thème pour le concours 2021 est : **l'animal**.

Aucune liste d'œuvres et d'auteurs n'est proposée. Chaque professeur, responsable de ses choix, détermine librement les œuvres philosophiques, littéraires ou autres, qu'il juge nécessaires à son enseignement.

## CORRIGES

---

---

- **SUJET 1 (dans le thème) :**

### **NOS DÉSIRES NOUS DIVISENT-ILS ?**

À la première lecture, le sujet ne présente pas de difficultés de compréhension particulières. Certains candidats ont pu toutefois manquer d'attention à la formulation spécifique de l'énoncé et se demander si, par exemple, nos désirs nous détruisent ou nous font souffrir, ce qui ne satisfait pas l'exigence d'une analyse précise de l'énoncé. Car, au sens propre, le verbe diviser signifie séparer ou fragmenter et, au sens figuré, il évoque l'action d'opposer des individus les uns aux autres – comme l'indique la maxime : « diviser pour mieux régner » – ou bien à eux-mêmes – dans la mesure où un cas de conscience peut « diviser » une personne, la déchirer entre des choix inconciliables.

Cette double perspective, à la fois sociale et individuelle, se trouve justifiée ici par l'emploi de l'adjectif possessif à la première personne du pluriel. Bien que ce dernier évoque d'abord la dimension intersubjective des désirs, il peut également prendre un sens distributif, puisque chacun d'entre nous, partagé entre des tendances multiples, peut être en désaccord avec soi-même. Une telle analogie entre les dimensions politique et morale du désir se retrouve dans l'image récurrente de l'hydre polycéphale qui sert aussi bien à désigner la multitude désunie des hommes que la diversité des appétits d'un même individu en proie à des conflits intérieurs. Les copies qui sont parvenues à distinguer ces deux aspects de la question ont donc été valorisées, mais à la condition que ces derniers soient précisément articulés l'un à l'autre, à partir d'un problème clairement identifié et rigoureusement construit.

Or, employant le terme de désir au pluriel, le sujet impose de questionner la vie affective dans ses manifestations souvent contradictoires et à ne pas considérer le désir comme une faculté unique et univoque qu'il s'agirait simplement d'opposer à la raison ou à la volonté. Pour légitime et féconde que soit une telle approche dans le cadre d'un premier examen, elle n'envisage pas encore la multiplicité même des désirs qui demande pourtant à être analysée ici. De nouveau, céder à la tentation de réduire l'énoncé aux questions classiquement étudiées en classe durant l'année de

préparation revenait inmanquablement à ignorer la singularité de la question posée, ce qui ne pouvait qu'être sanctionné négativement au moment de la correction.

Il n'était pas non plus satisfaisant d'opposer de façon faussement évidente et pourtant caricaturale les notions de conscience et d'inconscient, dans la mesure où l'intérêt d'une telle distinction consiste justement à introduire l'altérité – voire la pluralité – au sein même de l'identité du sujet. A donc été apprécié l'effort de penser l'antagonisme des désirs comme l'expérience d'une discordance, tant dans la relation à autrui que dans le rapport à soi, ce que révèle notamment l'étude de certaines figures temporelles privilégiées de l'existence telles que l'attente, la nostalgie, le regret, voire la jalousie.

Comme la dissertation constitue un exercice de réflexion, il n'était pas acceptable par ailleurs d'énumérer les différents objets tendanciellement contradictoires des désirs ou bien de s'en tenir à une opposition faussement dialectique servant simplement de prétexte pour ranger les désirs en deux catégories : les désirs altruistes, qui nous conduiraient à nous unir spontanément à nos semblables, et les désirs égoïstes, qui changeraient les hommes en ennemis inconciliables. Car, multiplier les exemples de désirs ne permet pas d'en interroger la nature à la fois commune et ambivalente.

Aussi, pour ne pas se contenter de dresser des inventaires aussi décousus que stériles, les candidats pouvaient s'étonner du rapprochement suggéré par le sujet entre le désir et l'aversion dont les dynamiques sont à première vue contradictoires. Si, par définition, le désir est en effet l'épreuve d'un manque ou d'une incomplétude, alors, plus proche de l'amour que de la haine, il semble en effet en quête d'une unité perdue ou espérée. Comment une force de réconciliation peut-elle néanmoins apparaître comme une puissance d'opposition ? Si les désirs conduisent à la fragmentation et à l'isolement, est-ce par conséquent de façon essentielle ou accidentelle : en raison de leur nature nécessairement conflictuelle ou bien de leur expression malheureuse ? Ce premier effort de problématisation pouvait permettre aux candidats de ne pas se contenter de détailler des cas particuliers mais de faire bon usage de leurs connaissances, en produisant un travail de définition et d'analyse conceptuelle portant notamment sur les notions ici centrales de mimétisme et de reconnaissance. Car la pertinence d'une référence – qu'elle soit philosophique ou littéraire – doit être toujours déterminée par son usage. Or, en inscrivant la négativité au cœur de l'affectivité, il pouvait s'agir d'interroger le rapport paradoxal qui se situe entre le désir et la violence, cette dernière n'étant pas seulement un possible objet de satisfaction, mais encore une structure essentielle de la relation à l'autre (qui n'exclut pas l'autodestruction d'un sujet écartelé entre des penchants incompatibles).

La difficulté se renforce par ailleurs si l'on considère que nos désirs ne nous opposent aux autres que dans l'exacte mesure où ils nous en rapprochent. Sans relation à autrui, les désirs ne seraient en effet que de simples affections dépourvues de représentation, comme peuvent l'être par exemple les sensations de faim ou de froid. Les besoins éprouvés par un individu l'enferment en effet dans les limites de sa nature et la solitude de leur satisfaction leur retire généralement tout caractère haineux ou belliqueux. Mais, pour posséder l'idée de ce qui nous manque, il nous faut nécessairement nous comparer aux autres et plus particulièrement à ceux que nous imaginons satisfaits. L'ambitieux, par exemple, désire moins une fonction ou une charge que l'admiration d'autrui, c'est-à-dire au fond l'approbation de ce dernier. Ainsi, la compétition, la rivalité et à plus forte raison encore la vanité (ou le désir de gloire), révèlent la nature essentiellement sociale du désir, dont l'objet véritable s'avère moins matériel que symbolique. Car le plaisir offert par les choses se double toujours de la valeur que nous leur donnons, à partir de l'opinion supposée des autres. Autrui apparaît donc comme l'horizon – la visée directe ou indirecte – de tout désir. Même les désirs de vengeance et de cruauté requièrent une forme de « sympathie », par laquelle le bourreau s'efforce de ressentir les affects de sa victime, pour jouir de la souffrance qu'il lui inflige.

En somme, nos désirs permettent une sociabilité certes conflictuelle mais réelle, ce qui conduit à dépasser la fausse opposition entre d'une part les passions, qui seraient susceptibles de dissoudre à tout moment la société, et d'autre part une rationalité considérée comme seul facteur de paix et d'harmonie possible. Si toutefois les désirs n'unissent les individus qu'au prix de leur séparation, tout le problème est de savoir si les affects requièrent une régulation extérieure (comme celle qui est garantie par les pouvoirs de l'Etat) ou s'ils se révèlent spontanément capables de trouver un équilibre, dont les formes et les modalités seraient alors à préciser, même si les sociétés dites « libérales » ou démocratiques apparaissent comme un exemple privilégié d'autorégulation des désirs.

Mais le commerce des biens et des idées permet-il pour autant l'émergence de désirs véritablement « communs » – comme ceux par exemple de liberté et d'égalité ou comme celui encore de pouvoir mener une existence authentiquement humaine –, donc susceptibles d'une réciprocité à la fois heureuse et pacifique ? Car, qu'ils soient de nature économique ou politique, les échanges provoqués par nos désirs ne parviennent-ils au mieux qu'à l'établissement de fragiles compromis ou représentent-ils les conditions grâce auxquelles il serait possible de faire véritablement société ? Aussi, de très bonnes (mais trop rares) copies sont parvenues à soulever le problème de la communication des désirs, au double sens du génitif, c'est-à-dire de leur mise en commun et de leur expression

spécifique. L'auto-organisation d'une multitude d'individus soumis à des affects divers requiert en effet une pratique partagée du conflit ôtant à ce dernier sa force centrifuge.

L'imitation sociale des désirs présente néanmoins le danger de l'uniformisation des goûts et des envies qui représente une fausse unité mais un vrai conformisme. La standardisation des masses, au sein notamment de la société de consommation, finit en effet par constituer une totalité indistincte où chacun renonce à son véritable désir – et partant à soi-même – en se fondant dans une identité factice. Si cependant, du latin *indivis*, l'individu se définit comme ce qui ne peut être divisé, alors l'authentique sujet du désir peut-il se concevoir à partir du manque et de l'absence, c'est-à-dire d'une séparation d'avec soi-même ? Les meilleures copies ont pu par conséquent élaborer enfin la question d'une bonne division des désirs, d'une transcendance qui élève au lieu de disjoindre et qui demeure par conséquent irréductible à la simple opposition de tendances contraires. Car, puissance de fécondité et de création, l'amour véritable fait de l'altérité non plus la menace d'une aliénation mais la possibilité d'une conquête dialectique de soi. Désirant le bien ou le beau, nous ne sommes plus seulement en quête d'une unité perdue, mais nous nous hissons en quelque sorte au-dessus de nous-mêmes, en nous rendant alors capables de nous réinventer, de manière à la fois individuelle et collective, comme le montrent par exemple la responsabilité éthique et l'utopie politique.

- **SUJET 2 (hors thème) :**

### **LA CROYANCE ÉCHAPPE-T-ELLE À TOUTE LOGIQUE ?**

Il convient de rappeler que le niveau d'argumentation et d'analyse attendu pour le sujet hors thème est équivalent à celui requis pour le sujet dans le thème. Les candidats doivent en effet démontrer qu'ils maîtrisent l'exercice de la dissertation et qu'ils savent mettre à profit une authentique culture générale. Or, pour satisfaire cette dernière exigence, il leur était loisible de s'appuyer sur le programme de la première année de préparation qui interroge notamment l'apport des grands monothéismes à la pensée occidentale, ainsi que les étapes de la constitution des sciences exactes et des sciences humaines, sans oublier l'héritage de la pensée grecque et latine ou encore l'esprit des Lumières et leur destin.

Un examen superficiel du sujet a pu cependant conduire certains candidats à multiplier les exemples de croyance, c'est-à-dire à en rester au fond aux différents objets ou contenus possibles de la croyance, sans interroger suffisamment la nature spécifique de cette dernière. Or l'emploi de l'article défini exclut de se perdre dans une telle énumération de cas particuliers, car il invite à considérer la croyance de façon générale comme l'acte de tenir quelque chose pour vrai en l'absence de preuve, par opposition au savoir qui suppose de son côté un rapport critique tant au réel qu'au discours lui-même. Relevant du sentiment subjectif, la croyance désigne en effet une attitude mentale qui ne saurait donc s'énoncer en raisonnements formellement cohérents et universellement communicables. C'est pourquoi, dès son origine grecque, le *logos* s'oppose à l'irrationalité de la pensée mythique et religieuse qui semble livrée à la plus pure fantaisie, comme le montre notamment la croyance aux métamorphoses ou aux miracles.

Mais l'emploi de l'adjectif indéfini *toute* – qui précède dans le sujet la notion de logique – conduit à discuter cette apparente opposition entre la croyance et la raison. Car, loin de rompre avec toute causalité, la croyance n'obéit-elle pas à des mécanismes souvent inconscients que les sciences humaines ou sociales parviennent à mettre en évidence ? Nos certitudes remplissent en effet des fonctions, dont nous ignorons le plus souvent la véritable finalité. En dépit de la souveraineté que nous revendiquons sur nos pensées, nous demeurons ainsi déterminés à notre insu par des mobiles individuels dépendant eux-mêmes de structures collectives plus larges et historiquement déterminées.

La religion et l'idéologie représentent en ce sens les objets d'étude privilégiés d'une telle connaissance rationnelle de la croyance.

Pour mettre en évidence le problème soulevé par le sujet, il convenait cependant d'être attentif au verbe *échapper* qui suggère une forme de libération à l'égard de la logique. Dans quelle mesure la croyance pourrait-elle en effet s'affranchir de tout déterminisme pour prendre une dimension pratique qui l'apparenterait à la confiance, à l'espérance ou à la fidélité ? En un mot, la croyance est-elle nécessairement subie ou peut-elle être choisie ? Or, pour ne pas confondre l'engagement de la personne avec un simple égarement du jugement, les candidats pouvaient s'appuyer sur la distinction classiquement établie entre les notions de foi (*croire en...*) et d'opinion (*croire que...*, *croire à...*). Parce que le libre assentiment ne paraît réductible ni à l'illusion ni à la superstition, les copies ne ramenant pas toute espèce de créance à une simple crédulité ont ainsi été valorisées.

Mais, cessant d'être enfermée dans les limites de la rationalité, la croyance prend le risque de l'aveuglement. Pour ne pas errer, elle requiert par conséquent les lumières de l'intelligence. C'est pourquoi, après s'être interrogés sur les causes de la croyance, les meilleurs candidats ont pu proposer de possibles raisons de croire, afin de définir une logique spécifique de la croyance, au sens par exemple d'une rationalité délibérative portant sur le probable et l'incertain. La sagesse pratique mise en œuvre par l'homme politique ou bien par l'homme prudent ne porte pas en effet sur le nécessaire mais sur le contingent. Afin de considérer la croyance non plus comme un fait à expliquer mais comme une décision dont le sens est à comprendre ou à interpréter, il était enfin possible de mobiliser avec intérêt la dualité du rationnel et du raisonnable.

## RAPPORT

---

- **APPRÉCIATION GÉNÉRALE DES CORRECTEURS :**

L'impression générale laissée par la correction de l'épreuve de culture générale est celle d'un certain sérieux manifesté par les candidats dans la préparation du thème qui est au programme. Ces derniers semblent en effet avoir tiré profit du report exceptionnel des épreuves pour approfondir leurs connaissances aussi bien philosophiques que littéraires. Ce souci légitime de maîtriser un certain nombre d'œuvres reconnues comme classiques ou relevant de la création contemporaine a néanmoins donné lieu à des devoirs de qualité fort inégale en raison de l'usage souvent maladroit qui a pu être fait de ces lectures et apprentissages divers. Car les correcteurs ont trop souvent regretté que l'effort intellectuel visant à s'approprier une question pour en affronter les présupposés et enjeux se soit abîmé dans la restitution de développements et d'exposés doctrinaux ressemblant fort à des résumés tout prêts. Il convient donc d'insister une nouvelle fois sur l'importance décisive qui est accordée à l'analyse et à la réflexion dans l'évaluation des dissertations, ce dont témoigne la formulation même des sujets proposés.

Or il apparaît bien souvent que la présentation formelle d'une copie annonce le niveau de rigueur de la pensée qui s'y déploie. La tendance de plus en plus marquée consistant à numéroter les parties et les sous-parties lors de l'annonce du plan qui clôt l'introduction ou bien des transitions qui entament les principales divisions du devoir est un bon indice du relâchement général de la logique avec laquelle sont construites les dissertations. Il ne suffit pas en effet de situer une idée dans une liste pour en motiver l'examen. L'emploi de mots de liaison et de connecteurs logiques paraît donc toujours préférable à la numérotation explicite des thèses défendues ou des questions soulevées au cours d'un développement. Il est en effet attendu des candidats qu'ils parviennent à articuler clairement les éléments de leur devoir, en en justifiant l'ordre d'examen à partir de l'étude méthodique du problème soulevé par le sujet lui-même. Il est donc regrettable que les paragraphes ne soient pas organisés de façon ordonnée et cohérente, alors que des introductions et des conclusions partielles constituées d'une ou deux phrases suffiraient à en préciser l'enchaînement.

Le soin apporté à l'expression est également un bon indice de la qualité générale d'une dissertation. Les candidats doivent par conséquent veiller à la bonne lisibilité de leur devoir par la régularité de leur écriture ainsi que par l'emploi d'une encre noire ou foncée. Mais ils doivent surtout demeurer soucieux

du niveau de langue qui est exigé par l'épreuve. La précision de la réflexion se gagne en effet par la maîtrise des nuances qu'il est possible d'établir entre les différents sens d'un terme ou bien entre les significations possédées par des mots voisins.

La bonne compréhension d'un propos requiert par ailleurs le respect des règles les plus communes de la grammaire et de la conjugaison : l'accord des participes passés, l'inversion du sujet et du verbe à l'intérieur d'une phrase interrogative directe (et non pas indirecte) ou encore la marque du pluriel dans les groupes nominaux. Les anglicismes, comme « dû à » (*due to*) ou « réaliser » (*to realize*), sont à éviter. Il convient encore de respecter les conventions d'écriture en soulignant par exemple les titres des œuvres citées. On ne saurait donc trop encourager les candidats à se réserver le temps d'une relecture attentive de leur devoir en fin d'épreuve.

## BARÈME

---

Il n'y a pas à proprement parler de barème pour la dissertation de culture générale. S'agissant d'un concours et non d'un examen, il ne s'agit pas de vérifier l'accès à un niveau qui pourrait se traduire de façon quantitative. Car il importe avant tout de classer les candidats, en permettant à l'épreuve de jouer pleinement son rôle dans ce classement, au même titre que les autres. À cette fin, la note traduit une appréciation qualitative fondée sur les remarques qui précèdent et sur les erreurs relevées ci-dessous.

## LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

L'erreur la plus communément rencontrée cette année est de nouveau celle consistant à confondre la qualité et la quantité dans l'emploi des références. Ces dernières sont trop souvent évoquées de façon dogmatique ou descriptive, sans véritable lien avec le sujet, dont la spécificité n'est donc pas interrogée. Or l'épreuve de culture générale n'est pas un concours d'érudition mais un exercice de jugement qui demande de penser un problème à partir de l'analyse d'un énoncé, formulé ici sous la forme d'une question.

L'analyse du sujet a cependant occasionné certaines lacunes et maladresses. Le verbe diviser s'est parfois trouvé réduit au sens littéral de séparer, voire de tirailler. Plus décevantes encore furent les copies qui prirent prétexte de l'énoncé pour disserter sur le désir en général, en situant le principe de la division non pas dans la structure même de ce dernier mais dans la différence existant entre ses objets potentiels. Enfin, la double perspective offerte par l'adjectif possessif n'a pas toujours été suffisamment exploitée, ni même aperçue.

Quand les deux dimensions – psychologique et sociale – du sujet étaient distinguées, elles ne furent cependant que très rarement articulées l'une à l'autre. Or la valeur d'un plan dépend de la problématique qui le conduit. En l'absence de nécessité logique, les idées ne sont alors que juxtaposées, sans que leur enchaînement ne paraisse justifié. Ce défaut est particulièrement apparent dans les transitions qui se présentent parfois comme de simples énumérations de sous-questions ou de sous-thématiques visant à multiplier les perspectives au lieu de ressaisir le questionnement.

Enfin, très peu de candidats ont choisi d'élaborer leur dissertation à partir du second sujet qui, en dépit des mises en garde formulées à l'occasion des précédents rapports, a donné lieu à des productions fort indigentes. Les termes de l'énoncé n'ont pas été suffisamment précisés, ce qui a pu conduire à des développements sur l'utilité ou la valeur de la croyance, souvent réduite à sa seule dimension religieuse ou vaguement subjective.

### LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS :

Certains candidats ont pu questionner le présupposé selon lequel la multiplicité des désirs provoquerait nécessairement une séparation du sujet avec lui-même ou une opposition entre les individus. Interrogeant alors plus avant la structure ontologique du désir, d'excellentes dissertations sont même parvenues à interpréter la distance introduite par le désir comme l'expression d'une vitalité personnelle ou bien comme la condition de toute véritable rencontre d'autrui. De tels parcours montrent qu'il était par conséquent possible de dépasser la négativité des désirs sans réduire ces derniers à une quelconque unité. De rares copies sont même allées jusqu'à questionner la nécessité d'une telle limitation des désirs, y décelant une forme de condamnation morale du désir.

S'efforçant justement de dépasser la critique ordinaire des désirs, de très bonnes copies se sont plus particulièrement attachées à l'enjeu éthique que représente une identité gagnée par l'appropriation des désirs. Comment, en effet, les divers désirs que nous éprouvons pourraient-ils véritablement devenir les nôtres ? Un candidat a su par exemple mettre à profit la distinction proposée par Paul Ricoeur entre l'identité-*idem* et l'identité-*ipse* afin de montrer que, si les désirs menacent la permanence du sujet dans le temps, ils lui offrent aussi la possibilité d'une réinvention de soi. Or, comme le relève un professeur correcteur, « de telles copies montrent tout l'intérêt de cette épreuve : la capacité que possède un candidat non pas de réciter ce qu'il a appris sur le désir, cela quel que soit le sujet, mais à mobiliser quelque chose qu'il a authentiquement assimilé et qui lui permet de donner du sens à la question posée le jour du concours ».

Enfin, concernant le second sujet, de bonnes copies se sont appuyées sur la dimension paradoxale de la question posée afin de montrer que la croyance ne peut ignorer toute espèce de logique. En effet, même si l'on admet que certaines certitudes demeurent indémonstrables, nul ne prend pour vrai ce qui lui semble totalement absurde ou insensé. Pour résoudre cette difficulté, il convenait par conséquent de définir la logique spécifiquement à l'œuvre dans la croyance, sans la confondre avec celle qui intéresse les sciences par exemple, ce que demandait précisément la question posée pour être élaborée correctement.